

Mise à jour SHL version 8.50

APERÇU DES MODIFICATIONS

[Programmes 101-102 - Comptes clients/fournisseurs - nouvelle option/adaptations](#)

[Programme 103 - Comptes généraux financiers: importer extraits CODA](#)

[Programme 116 - Comptes fiscaux - adaptation](#)

[Programme 203 - Saisie transactions financières - nouvelles options](#)

[Programme 209 - Importation documents de ventes - nouvelles options](#)

[Programme 334 - Edition grand-livre - nouvelle option](#)

[Programmes 340-341 - Edition plans internes - nouvelle option](#)

[Programme 322 - Extraits de comptes fournisseurs - nouvelle option](#)

[Programmes 3xx -Sxx - Edition journaux \(clôturés\) - nouvelles options](#)

[Programmes 4xx - Déclarations diverses Intervat - adaptations](#)

[Programme 415 - Déclaration IC - adaptation](#)

[Programmes 431-432 - Bilan fiscal - nouvelles options](#)

[Programme 413 - Aperçu annuel cases TVA - adaptations](#)

[Programme 433 - Nouveau programme: cohérence TVA-chiffre d'affaires](#)

[Programme 605 - Transfer plan interne - nouvelle option](#)

[Programme 617 - Link Silverfin - adaptations](#)

[Programme 721 - Liste frais par nature - nouvelle option](#)

[Menu a - Ordres de paiement - nouvelle option](#)

[Menu a - Ordres de paiements Belgique - nouvelles options](#)

[Programme a5-a6-a25 - Importer paiements domiciliations clients/fournisseurs \(étrangers\) - nouvelle options](#)

[Programme ab9 - Importer extraits de comptes CODA - nouvelles options](#)

[Traitement job - nouvelles options](#)

[Brexit - modification régime TVA clients/fournisseurs](#)

PROGRAMMES 101-102 - COMPTES CLIENTS/FOURNISSEURS - NOUVELLE OPTION/ADAPTATIONS

- CODA: Via *Options* -> *Données bancaires* on peut définir 3 comptes bancaires complémentaires par client/fournisseur (IBAN - BIC) qui peuvent être utilisés lors de la recherche des paiements d'un client/fournisseur choisi.
- Contrôle numéros de TVA Pays-Bas: à partir du 01/01/2020, les exploitants individuels ont désormais un numéro de TVA (numéro d'entreprise). Ce numéro a la même structure que le numéro TVA d'autres entreprises, à l'exception du fait que les 2 dernières chiffres ne sont jamais égales à 00 et 01. Le contrôle d'un numéro TVA des entreprises néerlandaises se fait toujours pas l'épreuve de 11, pour les exploitants individuels par contre on applique la preuve modulo 97.

PROGRAMME 103 - COMPTES GÉNÉRAUX FINANCIERS: IMPORTER EXTRAITS CODA

- Via *Options* et ensuite *extraits CODA*, on peut - par compte financier - définir les paramètres nécessaires comme le numéro de compte bancaire (IBAN et BIC), le dossier où les extraits CODA doivent être récupérés ainsi que le compte d'attente pour comptabiliser les paiements qui ne peuvent pas être affectés.

PROGRAMME 116 - COMPTES FISCAUX - ADAPTATION

- Dans l'aperçu des comptes fiscaux on mentionne désormais également la description/le libellé des comptes.

PROGRAMME 203 - SAISIE TRANSACTIONS FINANCIÈRES - NOUVELLES OPTIONS

Via *F10* dans le volet détail il y a désormais la possibilité de:

- importer un fichier de paiements fournisseurs belge/étrangers directement dans la pièce financière et ceci sur base du numéro d'inscription du fichier de paiements, au lieu de devoir démarrer le programme a05/a06 à un autre moment..
- importer un fichier de paiements domiciliations clients directement dans la pièce financière et ceci sur base du numéro d'inscription du fichier de paiements, au lieu de devoir démarrer le programme a25 à un autre moment.
- importer directement un extrait de compte CODA. Dans la présente phase provisoire le fichier CODA doit encore être importé via le menu a, Belgique, programme 9 où les paiements avec ou sans commutation structurée sont traités. On vérifie si le compte financier à l'importation est le même que celui lors de la rédaction du fichier de paiements.

PROGRAMME 209 - IMPORTATION DOCUMENTS DE VENTES - NOUVELLES OPTIONS

Importation à partir des logiciels de facturation KING et OAKTREE.

PROGRAMME 334 - EDITION GRAND-LIVRE - NOUVELLE OPTION

Lors de l'exportation vers Excel, le numéro de TVA client/fournisseur est désormais mentionné ainsi que le montant de TVA calculé (où possible).

PROGRAMMES 340-341 - EDITION PLANS INTERNES - NOUVELLE OPTION

L'exportation vers Excel peut se faire via *job* (traitement différé).

PROGRAMME 322 - EXTRAITS DE COMPTES FOURNISSEURS - NOUVELLE OPTION

Lorsqu'une communication structurée a été renseignée lors de la saisie d'un document d'achat, celle-ci est désormais également éditée.

PROGRAMMES 3XX -SXX - EDITION JOURNAUX (CLÔTURÉS) - NOUVELLES OPTIONS

- Les sélections d'écran de l'édition des journaux (clôturés) peuvent être sauvegardées désormais. Il s'agit des sélections générales pour tous les journaux et non pas les sélections par journal individuel.
- Si souhaité, des données extracomptables peuvent également être exportées vers Excel.
- Désormais, les journaux (clôturés) peuvent être exportés vers Excel. Attention: ces options ne sont pas reprises dans le menu et doivent être démarrées via:
 - vlx - Journaux de vente périodes clôturées
 - akx - Journaux d'achat périodes clôturées
 - fix - Journaux financiers périodes clôturées
 - dix - Journaux divers périodes clôturées
 - vlx - Journaux de vente périodes en cours
 - akp - Journaux d'achat périodes en cours
 - fip - Journaux financiers périodes en cours
 - dip - Journaux divers périodes en cours

PROGRAMMAES 4XX - DECLARATIONS DIVERSES INTERVAT - ADAPTATIONS

- Il y avait un problème avec la remise des déclarations via ITSME. Dans le rubriques *representative* (représentant//expéditeur) des données complémentaires doivent être mentionnées. Il s'agit des données du dossier (paramètres dossier), complétées de l'adresse email et le numéro de téléphone du représentant//expéditeur.
- Via *Options* et *mémo* dans les paramètres du dossier, l'adresse email (1^{ière} ligne) et le numéro de téléphone (2^{ième} ligne) étaient déjà renseignés dans le code mémo \$INTERVAT.
- Si le représentant//expéditeur des déclarations est différent du déclarant (paramètre dossier), les données suivantes doivent être complétées dans le code mémo \$INTERVAT:
 - Ligne 3 = numéro d'entreprise expéditeur (toujours sans points, chiffres uniquement)
 - Ligne 4 = nom expéditeur
 - Ligne 5 = adresse expéditeur
 - Ligne 6 = code postal expéditeur
 - Ligne 7 = lieu expéditeur

PROGRAMMAES 4XX - DECLARATIONS DIVERSES INTERVAT - ADAPTATIONS

Désormais, le trimestre est défini par la valeur du mois "au".

PROGRAMMES 431-432 - BILAN FISCAL - NOUVELLES OPTIONS

- Comme à l'édition des plans internes, on peut définir une référence qui est éditée ensemble avec la sélection *de data à date*.
- Désormais, les comptes groupe peuvent être édités en gras ou dans une autre couleur.

PROGRAMME 413 - APERÇU ANNUEL CASES TVA - ADAPTATIONS

Dans le cas d'un dossier belge, il y a désormais une page séparée avec le total des cases TVA 00, 01, 02, 03, 44, 45, 46, 47, 48 et 49 y compris le calcul du total chiffre d'affaires selon les déclarations TVA et suivant l'année civile.

PROGRAMME 433 - NOUVEAU PROGRAMME: COHÉRENCE TVA-CHIFFRE D'AFFAIRES

- Ce programme fonctionne selon l'exercice comptable, avec une sélection de *date à date*. Pour un dossier belge, on calcule le total des déclarations mensuelles pour les cases TVA 00, 01, 02, 03, 44, 45, 46, 47, 48 et on compare avec les écritures sur les comptes généraux avec un code TVA utilisé pour la base imposable ventes.
- Il y a un total par mois par case TVA et un total par mois des comptes chiffre d'affaires. Lorsque l'on demande uniquement la synthèse, on obtient uniquement les totaux finaux des cases TVA et des comptes chiffre d'affaires.

PROGRAMME 605 - TRANSFER PLAN INTERNE - NOUVELLE OPTION

Via ce programme il est désormais possible de transférer les comptes fiscaux avec leurs définitions d'un dossier existant vers un autre dossier existant..

PROGRAMME 617 - LINK SILVERFIN - ADAPTATIONS

- S'il y a plusieurs dossiers avec le même numéro de dossier (souvent 0001) dans des dossiers différents, on peut définir le numéro de dossier pour Silverfin dans le code mémo '\$DOSSIER'.
- Problème résolu: période 2 = période 1 d'un nouvel exercice.

PROGRAMME 721 - LISTE FRAIS PAR NATURE - NOUVELLE OPTION

L'exportation vers Excel est désormais possible.

MENU A - ORDRES DE PAIEMENT - NOUVELLE OPTION

Lorsqu'une communication structurée a été renseignée lors de la saisie d'un document d'achat, celle-ci est désormais également éditée.

MENU A - ORDRES DE PAIEMENTS BELGIQUE - NOUVELLES OPTIONS

- Lors de la rédaction des fichiers de paiement SEPA-XML, on vérifie si un numéro d'inscription a été défini. Le nom du dossier dans lequel les fichiers sont stockés est mentionné lors de la rédaction.
- Ces dossiers sont définis dans les *utilitaires* -> *gestion imprimants* -> *doubleclick sur un dossier existant* -> *utilisateurs: Programme = 4 premiers caractères du numéro IBAN de la banque donneur d'ordre (toujours majuscules). Nom de l'imprimante = endroit et nom du dossier.*

PROGRAMME A5-A6-A25 - IMPORTER PAIEMENTS DOMICILIATIONS CLIENTS/FOURNISSEURS (ÉTRANGERS) - NOUVELLE OPTIONS

L'aperçu des domiciliations rédigées (F3) comprend désormais la date d'exécution et le compte financier.

PROGRAMME AB9 - IMPORTER EXTRAITS DE COMPTES CODA - NOUVELLES OPTIONS

- Le programme demande un numéro d'inscription, le compte général de la banque et le nom du fichier CODA.. Ce fichier sera récupéré dans le dossier qui a été spécifié dans les définitions CODA du compte général.
- Pour l'instant, on ne traite que les paiements clients avec ou sans communication structurée. Les données retrouvées seront mentionnées sur une liste de contrôle. Si on a renseigné un numéro d'inscription, les paiements retrouvés seront transférés dans le fichier à traiter comprenant les paiements clients (menu a progr 25 ou menu 2 progr 3). Lorsqu'il y a une communication structurée, on recherche des documents non-réglés par client sur base des comptes bancaires définis par client.
- C'est le but de continuer à développer ce traitement afin de pouvoir traiter de plus de transactions de l'extrait CODA que possible.

TRAITEMENT JOB - NOUVELLES OPTIONS

- L'aperçu des jobs mentionne désormais également le nom de l'utilisateur et la date de la rédaction du job.
- Des jobs comprenant des exportations vers Excel des comptes internes/annuels mentionnent désormais aussi le nom du fichier Excel.

BREXIT

- Etant donné que le RU ne fait plus partie de l'UE, le régime TVA des clients/fournisseurs *Intracom* doit être modifié en *exp/imp*. Via le programme *ukx* (ne se trouve pas dans le menu) le régime TVA clients/fournisseurs est automatiquement modifié, suivi par une liste de contrôle.
- N'oubliez pas d'utiliser un code TVA qui réfère aux cases 47 et 49 (au lieu de 44-46-48).